



L'ATG RECRUTE

UN/UNE DELEGUE(E) AUX CAS COMPLEXES

L'Association Tutélaire de Gestion vient en aide, soutien et accompagne des personnes adultes en grandes difficultés (en situation de handicap, souffrant de maladies psychiques et dégénératives, personnes âgées...) sur les départements du Gard, de l'Hérault, du Vaucluse et des Bouches du Rhône.

Dans le cadre d'une délégation consentie par la DDETS de Vaucluse, l'Association renforce ses équipes en recrutant **un/une Délégué(e) aux cas complexes pour son antenne d'Avignon.**

Placé(e) sous l'autorité du Chef de service ou de l'Adjoint, vous êtes salarié(e) de l'Association mais assurez l'animation et le fonctionnement opérationnel de la Commission Départementale des cas complexes, en lien avec ses différents membres et la DDETS.

Cette mission consiste à soumettre et présenter aux membres de la commission départementale les cas de personnes protégées dont le mandat de protection exercé par un professionnel de terrain ne suffit pas à lui seul à restaurer leur situation, cette commission ayant pour objectif de coordonner et mettre en action les différentes possibilités partenariales pour la mise en place de solutions adéquates.

Une analyse de la situation et des solutions possibles est donc à présenter aux membres de la commission.

Capable d'impulser et de faciliter la mise en action des solutions possibles, vous êtes un référent d'appui.

La diversité des missions et des publics accompagnés implique une action de terrain au plus près des bénéficiaires, sur leur lieu de vie, ce qui nécessite un véhicule personnel. Les déplacements font l'objet d'un défraiement sur la base des barèmes fiscaux en vigueur.

D'un niveau Bac+2 minimum, vous êtes rigoureux(se), organisé(e) et autonome.

Vous avez avant tout des aptitudes relationnelles, un goût pour le contact humain et le travail en équipe avérés.

Titulaire obligatoirement du Certificat National de Compétences MJPM, vous disposez également d'une expérience significative dans le champ de la protection juridique des majeurs.

Le poste est à pourvoir immédiatement, à Avignon, au sein d'une équipe à taille humaine, sous l'autorité du responsable de l'antenne.

Salaire selon expérience : à partir de 2 100 € mensuels bruts (CCN du 15/03/1966)

Temps complet (151,67 h)

Congés conventionnels selon l'ancienneté

Œuvres sociales et culturelles du CSE (chèques cadeaux)

Pourquoi nous rejoindre ?

Concernant nos valeurs et pratiques professionnelles, l'ATG met en avant un soutien et accompagnement individualisé des personnes protégées afin que la mesure de protection dont ils bénéficient puissent être effective dans le respect des textes et de leur autonomie.

Bienveillance, respect, empathie et professionnalisme, sont des valeurs cardinales que vous retrouverez à l'ATG qui sera ravie de les enrichir des vôtres.

Par ailleurs, très sensible à la Qualité de Vie au Travail, l'Association traduit cet engagement notamment par des mesures permettant de concilier au mieux vie professionnelle et vie personnelle.

Ainsi, notre organisation du temps de travail libère un jour par quinzaine (neuf jours travaillés sur 2 semaines). Les salariés bénéficient également d'horaires flexibles et de récupérations.

En outre, le télétravail partiel est possible (accord d'entreprise signé).

(Process de recrutement)

- Adressez votre CV et une lettre de motivation par courriel au Directeur Adjoint en charge des Ressources Humaines à l'adresse suivante : atg.recrutement@a-t-g.fr